

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGETS PRIMITIFS 2026

I - CONTEXTE GÉNÉRAL

Les budgets primitifs proposés sont issus du rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2026 présenté en séance du 17 février dernier. Ils prennent en compte les priorités affichées et l'estimation affinée des masses financières.

II - LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

Le budget primitif 2026 se construit dans un contexte financier contraint comme l'ensemble des collectivités territoriales et des établissements publics (évolution des charges de fonctionnement et ponction sur les recettes des collectivités, afin de contribuer à la réduction du déficit public). En effet, la Communauté de communes La Domitienne n'échappe pas à cette réalité. Néanmoins, notre intercommunalité maintient sa volonté de poursuivre les actions de développement en faveur du territoire, notamment :

- en affichant son volontarisme dans l'exercice des compétences transférées tout en étant parfaitement lucide sur les limites budgétaires ;
- en mettant en œuvre « **Horizon 2030** » et en faisant du développement de l'intercommunalité notre priorité via des projets structurants : piscine, ressourcerie, Plan Alimentaire Territorial (PAT), surélévation du siège, cuisine centrale, légumerie... ;
- en **investissant dans nos zones d'activités** notamment dans les zones d'activités Croix de Combals, Cantegals-Viargues, Saint Aubin, extension de Via Europa, de Viargues... ;
- en continuant d'engager des réflexions dans le cadre du **pacte financier et fiscal** efficace et solidaire (optimisation des bases fiscales ménages et des locaux commerciaux, répartition de la taxe d'aménagement entre EPCI et communes membres, rétrocession d'une part TFPB liée aux zones d'activités...);
- en se positionnant sur les différents **AAP et AMI**, notamment dans le cadre du fonds vert.

III - LE NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

IMPOTS MÉNAGES	
BUDGET 2026	
TAXES	TAUX
TH RS	10,78%
TFB	0,00%
TFNB	3,29%
TEOM	20,40%

IMPOTS DES ENTREPRISES		
TAXES	TAUX	PRODUITS 2026
CFE	30,18%	3 185 799,00 €
IFER		172 634,00 €
TOTAL		3 358 433,00 €

IV- LES RATIOS FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL

Population totale au 1^{er} janvier 2026 : 30 052 habitants.

Communauté de communes La Domitienne	€/ hab.
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	378,95
Recettes réelles de fonctionnement / Population	425,60
Produit des impositions directes / Population	122,27
Dépenses d'équipement brut / Population	349,13
Encours de la dette / Population	248,44
DGF / Population	42,35

Dépenses réelles de fonctionnement / Population et Recettes réelles de fonctionnement / Population : permettent de définir la ressource dont dispose la Communauté.

Produits des impositions directes / Population : ce ratio représente les recettes émanant du contribuable.

Dépenses d'équipement brut / Population : ce ratio montre la volonté d'investir.

Encours de la dette / Population : indicateur permettant d'effectuer des comparaisons de l'encours de la dette entre EPCI de strate équivalente.

DGF / Population : il s'agit de la part de la contribution de l'État au fonctionnement de l'établissement.

V - LES BUDGETS

LE BUDGET PRINCIPAL

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2026, la section de fonctionnement est proposée à hauteur de 13 193 324,60 € en diminution de 384 524,81 € (- 2,83 %) par rapport aux crédits inscrits en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2025.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

Chapitres		BUDGET au 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	1 768 504,56 €	1 937 284,10 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	3 243 344,75 €	3 496 852,79 €
014.	Atténuations de produits	4 643 986,08 €	4 694 986,08 €
023.	Virement à la section d'investissement	198 805,82 €	0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 860 000,00 €	1 804 980,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	1 594 298,15 €	1 066 203,73 €
66.	Charges financières	260 910,05 €	184 517,90 €
67.	Charges spécifiques	5 000,00 €	5 000,00 €
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	3 000,00 €	3 500,00 €
Total dépenses		13 577 849,41 €	13 193 324,60 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 1 937 284,10 €, soit une hausse de 168 779,54 € (+ 9,54 %) par rapport à l'exercice 2025, en raison notamment de l'augmentation des coûts des prestations de services de 50 795,15 €, de la souscription d'une assurance dommage-construction pour les travaux de surélévation du siège de 50 000,00 € et de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de 63 450,00 €.

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés est proposé à 3 496 852,79 €, soit une hausse de 253 508,04 € (+ 7,82 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette augmentation se traduit notamment par :

- la prévision des recrutements suivants :
 - un agent supplémentaire à mi-temps à la ludothèque ;
 - un alternant chargé de mission Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), un alternant en hygiène et sécurité ;
 - deux stagiaires de 6 mois au service Habitat et Natura 2000 ;
 - un agent en contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation en économie partagée recruté en CDD catégorie B ;
 - un chargé de mission Système d'Information Géographique, en année pleine ;
 - deux agents de remplacement de congés maternité pour le service communication et le relais petite enfance.

- la hausse de 3 points supplémentaires de la cotisation employeur à la CNRACL, soit 37,50 % à compter du 1^{er} janvier 2026 et la souscription d'un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires incluant la maladie ordinaire.
- l'augmentation de la participation mensuelle de l'employeur à la mutuelle, celle-ci sera de 33,00 € à compter du 1^{er} janvier 2026 par agent, au lieu de 20,00 € pour les catégories A, 25,00 € pour les B et 30,00 € pour les C.

Chapitre 014 - Atténuations de produits est proposé à **4 694 986,08 €**, soit une hausse de 51 000,00 € (+ 1,10 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette variation est due notamment à l'augmentation de la prévision de reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme (+ 65 000,00 €).

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement ne présente pas de prévision pour l'exercice 2026.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **1 804 980,00 €**, soit en diminution de 55 020,00 € (- 2,96 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'amortissement des immobilisations et à la mise en conformité engagée de l'inventaire avec l'actif du Service de Gestion Comptable du Biterrois.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à **1 066 203,73 €** et présente une diminution de 528 094,42 € (- 33,12 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette variation s'explique notamment par une baisse des crédits inscrits pour les dépenses imprévues et l'équilibre budgétaire (- 451 289,19 €), une diminution des prévisions pour les admissions en non-valeur à hauteur de 3 100,00 € au lieu de 66 184,79 € en 2025 (- 63 084,79 €) et par l'ajustement de la contribution au Syndicat Mixte Aéroport Béziers Cap d'Agde et au ScoT aux montants réalisés en 2025 (- 13 620,00 €).

Chapitre 66 - Charges financières est proposé à **184 517,90 €** (dont 188 671,42 € d'intérêts réglés à l'échéance et - 4 154,52 d'ICNE) soit une diminution de 76 392,15 € (- 29,28 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan de désendettement du budget.

Chapitre 67 - Charges spécifiques est proposé à **5 000,00 €** et ne présente pas d'augmentation car le volume estimé des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs est constant.

Chapitre 68 - Dotations aux provisions et dépréciations est proposé à **3 500,00 €**, soit une augmentation de 500,00 € (+ 16,67 %) par rapport à l'exercice 2025, pour ajuster la provision réalisée au titre des exercices 2024 et 2025, en prévision de créances douteuses de plus de deux ans susceptibles de ne pas être recouvrées.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

Chapitres		BUDGET au 31/12/2025	BP 2026
002.	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	270 000,00 €
013.	Atténuations de charges	6 300,00 €	10 000,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 500,00 €	133 220,96 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100 336,80 €	1 204 620,00 €
73.	Impôts et taxes	4 331 534,00 €	4 308 125,00 €
731.	Fiscalité locale	5 453 883,00 €	5 117 055,00 €
74.	Dotations et participations	2 205 634,00 €	2 102 646,64 €
75.	Autres produits de gestion courante	54 671,00 €	47 657,00 €
78.	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	264 990,61 €	0,00 €
Total recettes		13 577 849,41 €	13 193 324,60 €

Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté est proposé à **270 000,00 €**, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 013 - Atténuations de charges est proposé à **10 000,00 €**, soit une hausse de **3 700,00 € (+ 58,73 %)** par rapport à l'exercice 2025, en raison de la nouvelle assurance statutaire qui couvre la maladie ordinaire, à compter de 2026.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **133 220,96 €**, soit une diminution de **27 279,04 € (- 17,00 %)** par rapport à l'exercice 2025, pour la régularisation d'amortissements des subventions d'équipement perçues, résultat du travail réalisé sur l'inventaire.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses est proposé à **1 204 620,00 €**, soit une hausse de **104 283,20 € (+ 9,48 %)** par rapport à l'exercice 2025 due à l'évolution des remboursements des frais de mise à disposition du personnel par les budgets annexes.

Chapitre 73 - Impôts et taxes est proposé à **4 308 125,00 €**, soit une diminution de **23 409,00 € (- 0,54 %)** par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre correspond aux versements de fraction de TVA en compensation de la perte de TH et de CVAE, en baisse respectivement de **12 209,00 €** et **1 456,00 €** et au versement du fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) en baisse de **9 744,00 €**.

	BP 2025	Proposition BP 2026
FPIC	329 531,00 €	319 787,00 €
FRACTION DE TVA (compensation TH)	2 880 000,00 €	2 867 791,00 €
FRACTION DE TVA (compensation CVAE)	1 122 003,00 €	1 120 547,00 €
TOTAL	4 331 534,00 €	4 308 125,00 €

Chapitre 731 - Fiscalité locale est proposé à **5 117 055,00 €**, soit une diminution de **336 828,00 € (- 6,18 %)** par rapport à l'exercice 2025. Au moment de l'établissement des prévisions budgétaires, l'état fiscal 1259 qui présente les bases estimées pour le calcul du produit des taxes locales n'est pas connu. Les prévisions de recettes fiscales ont été établies au regard de l'évolution constatée en 2025 et des éléments de contexte connus.

Ainsi, la TASCOM présente une prévision en net recul, par ajustement au produit perçu en 2025 après que l'Etat a régularisé des erreurs de calcul de l'impôt. Les corrections faites au titre des erreurs de déclarations « GMBI » en 2023 impactent encore les bases de calcul de la THRS qui retrouvent leur niveau de 2022. Le produit de la CFE est également estimé à la baisse en raison de la diminution des bases.

La prévision de perception de la taxe de séjour évolue à la hausse.

Enfin, la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEIT-LD), introduite par la loi de finances pour 2024 (art.100) et perçue pour la première fois en 2025, est inscrite au budget primitif de l'exercice 2026 de l'Établissement. Une partie de ce produit est reversé aux communes du territoire.

	BP 2025	Proposition BP 2026
TH	461 892,00 €	372 563,00 €
TFNB	38 572,00 €	34 260,00 €
TAFNB	81 980,00 €	81 879,00 €
ROLES SUPPLEMENTAIRES	10 000,00 €	- €
CFE	3 295 970,00 €	3 185 799,00 €
TASCOM	503 436,00 €	327 920,00 €
IFER	162 033,00 €	172 634,00 €
TEIT-LD	- €	22 000,00 €
TAXE DE SEJOUR	900 000,00 €	920 000,00 €
TOTAL	5 453 883,00 €	5 117 055,00 €

Chapitre 74 - Dotations et participations est proposé à **2 102 646,64 €**, en diminution de 102 987,36 € (- 4,67 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette diminution s'explique notamment par une baisse de 177 157,00 € des allocations compensatrices des exonérations de CVAE et CFE, ainsi que par une diminution de 30 967,00 € des subventions versées par la Région, la CAF et le FEADER. Toutefois, elle est compensée partiellement par une augmentation de 59 315,64 € des subventions de l'Etat (ADEME) pour les actions mises en œuvre au titre du Contrat d'Objectif Territorial (plan vélo, Ecologie Industrielle Territoriale et le fonds vert), ainsi qu'une hausse de 53 782,00 € de la dotation d'intercommunalité.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante est proposé à **47 657,00 €**, en diminution de 7 014,00 € (- 12,83 %) par rapport à l'exercice 2025, en raison de la fin de la perception d'un loyer (convention avec l'association INNOVOSUD - 6 000,00 €) et la diminution des participations du Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux au titre d'actions N2000 (- 1 014,00 €).

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2026, la **section d'investissement** est proposée à hauteur de **11 835 465,74 €**, y compris les restes à réaliser, soit une augmentation de 1 435 012,94 € (+ 13,80 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement du budget de l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

Elles sont réparties selon le tableau suivant par chapitre :

Communauté de communes La Domitienne - Pôle Ressources



CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 500,00 €	133 220,96 €
041.	Opérations patrimoniales	175 500,00 €	0,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	495 514,50 €	497 938,57 €
20.	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	385 011,74 €	408 693,14 €
204.	Subventions d'équipement versées	627 173,00 €	712 208,84 €
21.	Immobilisations corporelles	5 830 951,35 €	5 444 858,58 €
23.	Immobilisations en cours	2 725 802,21 €	4 527 508,51 €
26.	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	111 037,14 €
Total		10 400 452,80 €	11 835 465,74 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 133 220,96 € soit une baisse de 27 279,04 € (- 17,00 %) par rapport à l'exercice 2025, pour la régularisation d'amortissements des subventions d'équipement perçues, résultat du travail réalisé sur l'inventaire.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales ne présente pas d'inscription budgétaire pour l'exercice 2026.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 497 938,57 €, en hausse de 2 424,07 € (+ 0,49 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan de désendettement du budget.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) est proposé à 408 693,14 € soit une hausse de 23 681,40 € (+ 6,15 %) par rapport à l'exercice 2025. Il est prévu notamment des études pour la faisabilité d'une piscine intercommunale, la requalification du centre de loisirs Les Sablières, le Plan Local de l'Habitat, l'élaboration du plan vélo, le diagnostic hydraulique de l'étang de Vendres, ainsi que l'acquisition d'un nouveau serveur et de matériels informatiques.

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées est proposé à 712 208,84 €, en hausse de 85 035,84 € (+ 13,56 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre concerne les participations de la Communauté de communes La Domitienne au financement des opérations de réhabilitation de l'habitat (PIG, opérations façades et logements sociaux publics), l'aide à l'immobilier d'entreprise et aux rénovations des devantures de locaux d'activité ainsi que le cofinancement de projets d'entreprise ou d'association dans le cadre du dispositif du Groupe d'Action Locale Leader Via Domitia (GAL Via Domitia).

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est proposé à 5 444 858,58 € soit une baisse de 386 092,77 € (- 6,62 %) par rapport à l'exercice 2025. Il est prévu notamment des travaux de rénovation de voirie et la mise en place de signalétique dans les zones d'activités, des travaux à la Maison de l'Economie, la restauration d'espaces naturels dans les sites N2000 ainsi que l'acquisition d'un véhicule, d'un serveur, d'ordinateurs, de mobilier de bureau et d'outillages techniques.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours est proposé à 4 527 508,21 € en hausse de 1 801 706,30 € (+ 66,10 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre correspond à différents travaux en cours dont l'exécution porte sur plusieurs exercices : la surélévation du siège, l'extension de la zone d'activités Viargues, la requalification de zones d'activités (Mouline et Cantegals), l'installation de bornes de recharges électriques, la mise en œuvre d'un jalonnement cyclable sur le territoire intercommunal, le projet d'aménagement du secteur de la cave coopérative de Maraussan, la mise en valeur du site nodal du Malpas dans le cadre de l'opération Grand Site de France.

Chapitre 26 - Participations et créances rattachés à des participations est proposé à 111 037,14 € et correspond à la participation au capital de la SAS DoMiSol dans le cadre de la solarisation de parcelles communautaires délaissées dans certaines zones d'activité économique.

L'ensemble des chapitres 20, 204, 21, et 23 est réparti dans le tableau suivant par opération, pour information :

INVESTISSEMENT - DEPENSES / OPERATIONS		PROP.2026	RAR 2025	BUDGET TOTAL 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 220,96 €	0,00 €	133 220,96 €
OPFI.	Opération financière	133 220,96 €	0,00 €	133 220,96 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	497 938,57 €	0,00 €	497 938,57 €
OPFI.	Opération financière	497 938,57 €	0,00 €	497 938,57 €
20.	Immobilisations incorporelles	232 831,00 €	175 862,14 €	408 693,14 €
OPNI.	Opération non individualisée	11 515,00 €	125 025,90 €	136 540,90 €
101.	CAVE OENOTOURISTIQUE MARAUSSAN	0,00 €	9 600,00 €	9 600,00 €
106.	PARC INFORMATIQUE RENOUVELLEMENT DES BIENS	0,00 €	10 669,24 €	10 669,24 €
118.	PCAET - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	23 000,00 €	22 575,00 €	45 575,00 €
135.	PISCINE INTERCOMMUNALE	84 000,00 €	0,00 €	84 000,00 €
137.	EXTENSION VIARGUES	0,00 €	2 052,00 €	2 052,00 €
142.	INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	28 616,00 €	5 334,00 €	33 950,00 €
60.	PROGRAMME LOCAL HABITAT	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
70.	SERVICE INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES	700,00 €	606,00 €	1 306,00 €
92.	LES SABLIERES	55 000,00 €	0,00 €	55 000,00 €
204.	Subventions d'équipement versées	459 194,40 €	253 014,44 €	712 208,84 €
OPNI.	Opération non individualisée	18 000,00 €	15 350,94 €	33 350,94 €
105.	LOGEMENT SOCIAL PUBLIC	100 000,00 €	97 000,00 €	197 000,00 €
115.	PIG HABITAT	65 000,00 €	73 929,00 €	138 929,00 €
131.	REQUALIF. DEVANTURES LOCAUX ACTIVITES	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
132.	AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	89 194,40 €	29 193,50 €	118 387,90 €
136.	OPERATION FACADES	55 000,00 €	37 541,00 €	92 541,00 €
87.	GAL VIA DOMITIA	117 000,00 €	0,00 €	117 000,00 €
21.	Immobilisations corporelles	3 232 030,00 €	2 212 828,58 €	5 444 858,58 €
OPNI.	Opération non individualisée	283 250,00 €	32 791,50 €	316 041,50 €
10.	CANTEGALS VIARGUES	310 000,00 €	0,00 €	310 000,00 €
102.	OUTILLAGES ET MATERIEL ATELIERS TECHNIQUES	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
112.	MATERIELS AIRE DE LAVAGE	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
113.	STOCKAGE ATELIERS TECHNIQUES	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
114.	MATERIEL STATION CARBURANT	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
119.	HYGIENE ET SECURITE	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
12.	VIA EUROPA	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
123.	ROUDIGOU	220 000,00 €	0,00 €	220 000,00 €
124.	REQUALIF. ZONE LOGISTIQ MONT/COLOMB	18 000,00 €	0,00 €	18 000,00 €
126.	MAILLASSOLE - MOULLINE	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
137.	EXT. VIARGUES	1 866 240,00 €	0,00 €	1 866 240,00 €
142.	INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
20.	GEOLOCALISATION VEHICULES	2 040,00 €	2 368,00 €	4 408,00 €
34.	MAISON DE L' ECONOMIE	40 000,00 €	301 424,68 €	341 424,68 €
62.	MOBILIER URBAIN	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
82.	INFORMATISAT° BIBLIO	10 000,00 €	8 924,40 €	18 924,40 €
92.	LES SABLIERES	0,00 €	1 867 320,00 €	1 867 320,00 €
23.	Immobilisations en cours	4 181 059,45 €	346 449,06 €	4 527 508,51 €
OPNI.	Opération non individualisée	285 843,45 €	0,00 €	285 843,45 €
10.	CANTEGALS VIARGUES	900 000,00 €	30 720,24 €	930 720,24 €
101.	CAVE OENOTOURISTIQUE MARAUSSAN	20 000,00 €	15 000,00 €	35 000,00 €
118.	PCAET - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	72 300,00 €	0,00 €	72 300,00 €
126.	MAILLASSOLE - MOULLINE	1 168 000,00 €	25 176,00 €	1 193 176,00 €
133.	SURELEVATION SIEGE	500 000,00 €	183 884,82 €	683 884,82 €
137.	EXT. VIARGUES	1 154 916,00 €	0,00 €	1 154 916,00 €
93.	SITE NODAL MALPAS	80 000,00 €	91 668,00 €	171 668,00 €
26.	Participations et créances rattachées à des participations	111 037,14 €	0,00 €	111 037,14 €
OPNI.	Opération non individualisée	111 037,14 €	0,00 €	111 037,14 €
TOTAL DEPENSES		8 847 311,52 €	2 988 154,22 €	11 835 465,74 €

2.2 - Les recettes d'investissement

Elles sont réparties selon le tableau suivant par chapitre :

Chapitres		BUDGET au 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 447 555,30 €	8 576 295,54 €
021.	Virement de la section de fonctionnement	198 805,82 €	0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 860 000,00 €	1 804 980,00 €
041.	Opérations patrimoniales	175 500,00 €	0,00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	1 524 861,68 €	1 336 840,20 €
13.	Subventions d'investissement	193 730,00 €	117 350,00 €
Total Recettes		10 400 452,80 €	11 835 465,74 €

Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour **8 576 295,54 €** conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement ne présente pas de prévision pour l'exercice 2026.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **1 804 980,00 €**, soit en diminution de **55 020,00 € (- 2,96 %)** par rapport à l'exercice 2025. Ces prévisions s'expliquent par l'extinction de l'amortissement de certains biens et la mise en conformité engagée de l'inventaire avec l'actif du Service de Gestion Comptable du Biterrois.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales ne présente pas d'inscription budgétaire pour l'exercice 2026.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves est proposé à **1 336 840,20 €**, en baisse de **188 021,48 € (- 12,33 %)** par rapport à l'exercice 2025, due à la diminution du résultat de l'exercice 2025 affecté à l'investissement d'un montant de **1 286 840,20 € (- 158 021,48 €)** et de la prévision pour le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (**- 30 000,00 €**).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement est proposé à **117 350,00 €**, en baisse de **76 380,00 € (- 39,43 %)** par rapport à l'exercice 2025. Il est attendu les subventions suivantes :

- de la DREAL pour la requalification du site Nodal du Malpas ;
- de l'ADEME pour l'élaboration du plan vélo ;
- de l'Agence de l'Eau et du SMDA pour l'étude hydraulique de l'Etang de Vendres.

Les chapitres de recettes d'investissement sont répartis selon le tableau suivant par opération, pour information :

INVESTISSEMENT - RECETTES - CHAPITRES / OPERATIONS		PROP. 2026	RAR 2025	BUDGET TOTAL 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 576 295,54 €	0,00 €	8 576 295,54 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 576 295,54 €	0,00 €	8 576 295,54 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 804 980,00 €	0,00 €	1 804 980,00 €
OPFI.	Opération financière	1 804 980,00 €	0,00 €	1 804 980,00 €
10.	Immobilisations corporelles	1 336 840,20 €	0,00 €	1 336 840,20 €
	Immobilisations corporelles	1 286 840,20 €	0,00 €	1 286 840,20 €
OPFI.	Opération financière	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
13.	Subventions d'investissement	35 000,00 €	82 350,00 €	117 350,00 €
OPNI.	Opération non individualisée	0,00 €	69 750,00 €	69 750,00 €
102.	OUTILLAGES ET MATERIELS ATELIERS TECHNIQUES	0,00 €	600,00 €	600,00 €
118.	PCAET	23 000,00 €	12 000,00 €	35 000,00 €
93.	SITE NODAL MALPAS	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Total		11 753 115,74 €	82 350,00 €	11 835 465,74 €

LE BUDGET ANNEXE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à 9 371 141,19 €, en hausse de 588 876,64 € (+ 6,71 %) par rapport aux crédits inscrits en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2025.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	3 772 106,00 €	4 130 716,94 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	2 940 826,70 €	3 269 197,57 €
023.	Virement à la section d'investissement	400 000,00 €	0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	605 702,31 €	747 437,26 €
65.	Autres charges de gestion courante	975 814,39 €	1 182 227,66 €
66.	Charges financières	35 815,15 €	28 361,76 €
67.	Charges spécifiques	10 000,00 €	5 000,00 €
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	42 000,00 €	8 200,00 €
Total		8 782 264,55 €	9 371 141,19 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 4 130 716,94 €, en augmentation de 358 610,94 € (+ 9,51 %) par rapport à l'exercice 2025, s'explique principalement par la hausse des tarifs du traitement des déchets (+ 240 755,00 €), de location de géolocalisation des véhicules et des bacs (+ 75 721,00 €), par la hausse des dépenses de conformité et d'entretien des installations suite aux recommandations de la DREAL (+ 35 490,00 €), par la fluctuation sur le prix du carburant.

Communauté de communes La Domitienne - Pôle Ressources



(+ 13 000,00 €) et par l'augmentation du coût d'assurance des véhicules et biens supplémentaires (+ 12 496,00 €). A l'inverse, les prestations extérieures d'entretien et de réparation du matériel roulant baissent de 20 000,00 €, grâce aux réparations en régie.

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés est proposé à **3 269 197,57 €**, soit une hausse de 328 370,87 € (+ 11,17 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette augmentation s'explique principalement par plusieurs évolutions au sein des effectifs et des obligations de l'employeur. La progression des charges résulte notamment du recrutement et de la pérennisation de postes clés. Ainsi, le poste de responsable informatique embarquée est maintenu et les deux postes d'ambassadeurs du tri et du compostage sont désormais comptabilisés sur une année pleine. Par ailleurs, la création d'un quatrième poste d'ambassadeur du tri et du compostage ainsi que l'ouverture d'un poste d'assistante de direction contribuent également à cette augmentation. Outre ces évolutions d'effectifs, la prévision tient compte d'une hausse de trois points du taux de la cotisation employeur à la CNRACL, portant celui-ci à 37,50 % à compter du 1^{er} janvier 2026. À cela s'ajoutent la souscription d'un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires, intégrant la couverture de la maladie ordinaire, ainsi que le recrutement de deux agents en contrat aidé en contrat de droit public. Enfin, la Communauté de Communes La Domitienne augmente la participation mensuelle à la mutuelle, qui passe à 33,00 € par agent, contre 20,00 € pour les agents de catégorie A, 25,00 € pour ceux de catégorie B et 30,00 € pour ceux de catégorie C précédemment. Cette revalorisation vise à renforcer la protection sociale des agents dans l'ensemble des catégories.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement est proposé à **0,00 €**, soit une baisse de 400 000,00 €.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **747 437,26 €**, soit une hausse de 141 734,95 € (+ 23,40 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'amortissement des immobilisations, consécutivement aux travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à **1 182 227,66 €**, soit une augmentation de 206 413,27 € (+ 21,15 %) par rapport à l'exercice 2025, qui s'explique notamment par l'inscription de crédits en cas de dépenses imprévues.

Chapitre 66 - Charges financières s'établit à **28 361,76 €**, (dont 26 414,76 € d'intérêts réglés à l'échéance, 3 000,00 € de marge en cas d'augmentation des taux variables et - 1 053,00 d'ICNE) soit une diminution de 7 453,39 € (- 20,81 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'extinction de la dette du budget.

Chapitre 67 - Charges spécifiques s'établit à **5 000,00 €**, soit une baisse de 5 000,00 € (- 50,00 %) par rapport à l'exercice 2025, pour ajuster les crédits nécessaires aux éventuelles régularisations de 2026.

Chapitre 68 - Dotations aux provisions et dépréciations à hauteur de **8 200,00 €**, soit une diminution de 33 800,00 € (- 80,48 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette estimation a été ajustée en prévision de créances douteuses de plus de deux ans susceptibles de ne pas être recouvrées.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
002.	Résultat de fonctionnement reporté	500 000,00 €	800 000,00 €
013.	Atténuations de charges	55 200,00 €	20 000,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 257,06 €	61 069,19 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes diverses	700 000,00 €	743 200,00 €
731.	Fiscalité Locale	6 724 214,00 €	6 896 967,00 €
74.	Dotations et participations	40 200,00 €	19 200,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	705 393,49 €	800 005,00 €
78.	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	30 700,00 €
Total		8 782 264,55 €	9 371 141,19 €

Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté est inscrit pour 800 000,00 € conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 013 - Atténuation de charges est proposé à 20 000,00 €, soit une diminution de 35 200,00 € (- 63,77 %) par rapport à l'exercice 2025, suite à l'arrêt des financements de l'État pour les contrats aidés.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 61 069,19 €. Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement, en augmentation de 3 812,13 € (+ 6,66 %) conformément au plan d'amortissement des subventions d'investissement.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses est proposé à 743 200,00 €, ce qui représente une augmentation de 43 200,00 € (+ 6,17 %) par rapport à l'exercice 2025. Les recettes liées au rachat des matériaux sont ajustées par rapport aux réalisations en 2025 (+ 50 000,00 €) et la redevance spéciale augmente de 10 000,00 €. Toutefois, la prévision des ventes de cartes de déchetteries est ajustée aux recettes encaissées en 2025 (- 16 800,00 €).

Chapitre 731 - Fiscalité locale. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est proposée à hauteur de 6 896 967,00 €, soit une hausse de 172 753,00 € (+ 2,57 %) par rapport à l'exercice 2025, liée à l'augmentation des bases d'imposition.

Chapitre 74 - Dotations et participations est proposé à 19 200,00 €, représentant une baisse de 21 000,00 € (- 52,24 %) par rapport à l'exercice 2025, justifiée par l'absence de subvention de fonctionnement prévue en 2026. Seule la participation de la CC SUD HERAULT au titre de l'accueil de la population de Poilhes à la déchèterie de Nissan-Lez-Enserune est maintenue à hauteur de 19 200,00 €.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante, est proposé à 800 005,00 €, en hausse de 94 611,51 € (+ 13,41 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette variation s'appuie sur le niveau de réalisation des rachats de matériaux en 2025 et les perspectives d'amélioration du tri permettant une meilleure valorisation des déchets collectés.

Chapitre 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions est proposé à 30 700,00 €, en augmentation de 30 700,00 €. Cette hausse correspond à la reprise des provisions constituées en 2025 en prévision des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 5 732 984,28 €, en baisse de 500 703,55 € (- 8,03 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement du budget de l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

Elles sont réparties selon le tableau ci-dessous par chapitre :

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 257,06 €	61 069,19 €
041.	Opérations patrimoniales	3 960,00 €	30 000,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	113 528,52 €	120 531,26 €
20.	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	136 220,00 €	488 586,00 €
204.	Subventions d'équipement versées	0,00 €	367 000,00 €
21.	Immobilisations corporelles	2 153 050,25 €	2 043 531,56 €
23.	Immobilisations en cours	3 769 672,00 €	2 622 266,27 €
Total		6 233 687,83 €	5 732 984,28 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 61 069,19 €, représentant une augmentation de 3 812,13 € (+ 6,66 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan d'amortissement des subventions d'investissement et s'inscrit en cohérence avec le chapitre 042 relatif aux recettes de fonctionnement.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales est proposé à 30 000,00 €, en hausse de 26 040,00 € par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre est en corrélation avec les recettes d'ordre d'investissement inscrites au chapitre 041 pour la sortie des frais d'études et d'insertion de l'inventaire par leur intégration au bien final.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 120 531,26 €, en hausse de 7 002,74 € (+ 6,17 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du plan de désendettement.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles est proposé à 488 586,00 €, en augmentation de 352 366,00 € par rapport à l'exercice 2025, principalement pour les études préliminaires liées à la ressourcerie et le renouvellement du serveur du siège.

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées est proposé à 367 000,00 €, en augmentation de 367 000,00 € par rapport à l'exercice 2025, pour la participation aux travaux d'investissement portés par la CABEM au titre de la convention en cours.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est proposé à 2 043 531,56 €, en baisse de 109 518,69 € (- 5,09 %) par rapport à l'exercice 2025. Parmi les principales dépenses prévues figurent les travaux de sécurisation et d'amélioration des quais des déchèteries, l'acquisition de bacs afin d'optimiser les collectes, ainsi que l'achat d'une benne à ordures ménagères et d'un camion polybenne avec grue. Les crédits destinés à la réalisation de divers projets d'investissement, dont l'exécution s'étendra sur plusieurs exercices sont inscrits au chapitre 23.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours est proposé à 2 622 266,27 €, en diminution de 1 147 405,73 € (- 30,44 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce montant intègre les investissements relatifs à la mise en œuvre éventuelle de la tarification incitative, l'acquisition d'équipements pour le traitement des biodéchets, la réalisation de travaux et à l'installation de conteneurs enterrés sur quinze sites ainsi

que les opérations concernant le bâtiment technique, les déchèteries et la construction de la ressourcerie, conformément au plan pluriannuel d'investissements.

Elles sont réparties selon le tableau suivant par opération, pour information :

INVESTISSEMENT		PROP.2026	RAR 2025	BUDGET TOTAL
DEPENSES		5 274 320,92 €	458 663,36 €	5 732 984,28 €
040.	Opération d'ordre de transfert entre section	61 069,19 €	- €	61 069,19 €
OPFI.	OPERATIONS FINANCIERES	61 069,19 €	- €	61 069,19 €
041.	Opérations patrimoniales	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
OPFI.	OPERATIONS FINANCIERES	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	120 531,26 €	- €	120 531,26 €
OPFI.	OPERATIONS FINANCIERES	120 531,26 €	- €	120 531,26 €
20.	Immobilisations incorporelles	457 200,00 €	31 386,00 €	488 586,00 €
OPNI.	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
142.	INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
24.	PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS		31 386,00 €	31 386,00 €
30.	AMELIORATION EQUIPEMENTS DECHETERIE	27 000,00 €	- €	27 000,00 €
36.	RESSOURCERIE	415 200,00 €	- €	415 200,00 €
204	Subventions d'équipement versées	367 000,00 €	- €	367 000,00 €
OPNI.	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	367 000,00 €		367 000,00 €
21.	Immobilisations corporelles	1 616 254,20 €	427 277,36 €	2 043 531,56 €
OPNI.	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	94 100,00 €	1 165,20 €	95 265,20 €
119.	HYGIENE ET SECURITE	3 200,00 €	- €	3 200,00 €
12.	PARC BOM	360 900,00 €		360 900,00 €
13.	BENNES DECHETERIES	40 320,00 €	27 840,00 €	68 160,00 €
142.	INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	72 000,00 €	- €	72 000,00 €
15.	PARC BACS	200 000,00 €	29 707,42 €	229 707,42 €
16.	POLYBENNE GRUE	480 000,00 €	- €	480 000,00 €
17.	PARC BORNES TRI	84 600,00 €	69 802,20 €	154 402,20 €
18.	BIODECHETS	63 699,00 €	22 836,00 €	86 535,00 €
19.	VEHICULES LEGERS	60 000,00 €	81 747,86 €	141 747,86 €
20.	GEOLOCALISATION IDENTIFICATION BACS	- €	35 835,20 €	35 835,20 €
24.	PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS	5 200,00 €	- €	5 200,00 €
28.	CONTENEURISATION ENTERREE	4 600,00 €	126 437,10 €	131 037,10 €
30.	AMELIORATION EQUIPEMENTS DECHETERIES	129 135,20 €	20 964,00 €	150 099,20 €
35.	BÂTIMENTS TECHNIQUES	18 500,00 €	10 942,38 €	29 442,38 €
23.	Immobilisations en cours	2 622 266,27 €	- €	2 622 266,27 €
OPNI.	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	1 969 416,27 €		1 969 416,27 €
22.	TARIFICATION INCITATIVE	60 000,00 €		60 000,00 €
28.	CONTENEURISATION ENTERREE	159 850,00 €	- €	159 850,00 €
35.	BATIMENTS TECHNIQUES	433 000,00 €	- €	433 000,00 €

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 113 229,67 €	4 703 096,50 €
021.	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00 €	0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	605 702,31 €	747 437,26 €
041.	Opérations patrimoniales	3 960,00 €	30 000,00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	1 110 795,85 €	252 450,52 €
Total		6 233 687,83 €	5 732 984,28 €

Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour 4 703 096,50 €, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement est proposé à 0,00 €, soit une baisse de 400 000,00 €.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 747 437,26 €, soit une hausse de 141 734,95 € (+ 23,40 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'amortissement des immobilisations, consécutivement aux travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales est proposé à 30 000,00 €, représentant une augmentation de 26 040,00 € par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre est en corrélation avec les dépenses d'ordre d'investissement inscrites au chapitre 041 pour la sortie des frais d'études et d'insertion de l'inventaire par leur intégration au bien final.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves est proposé à 252 450,32 €, en baisse de 858 345,33 € (- 77,27 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce montant comprend une estimation du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) attendue en fonction des dépenses d'investissement (20 000,00 €) ainsi que les excédents de fonctionnement de l'exercice 2025 affectés à l'investissement (article 1068) s'élevant à 232 450, 32 € (- 395 897,13 €).

LE BUDGET ANNEXE CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à 729 139,02 €, en baisse de 31 077,50 € (- 4,09 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'exploitation de l'exercice 2025. Une modification de la nomenclature M49 intervenue au 1^{er} janvier 2026 concerne notamment les chapitres 020 et 022 (dépenses imprévues) qui ont été supprimés ainsi que les imputations de certaines charges transférées du chapitre 67 au chapitre 65 ou certaines recettes du chapitre 77 au chapitre 75. Pour une meilleure lisibilité, la présentation des budgets primitifs 2025 et 2026 intègre ces modifications.

1.1 - Les dépenses d'exploitation

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP2026
011.	Charges à caractère général	143 783,07 €	144 148,00 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	70 190,94 €	86 166,00 €
023.	Virement à la section d'investissement	70 000,00 €	0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	278 615,25 €	294 745,75 €
65.	Autres charges de gestion courante	139 007,64 €	155 578,77 €
66.	Charges financières	48 619,62 €	43 500,50 €
67.	Charges spécifiques	10 000,00 €	5 000,00 €
Total		760 216,52 €	729 139,02 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à **144 148,00 €**, en hausse de 364,93 € (+ 0,25 %) par rapport à l'exercice 2025, soit un volume financier constant par rapport 2025,

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés est proposé à **86 166,00 €**, en hausse de 15 975,06 € (+ 22,76 %) par rapport à l'exercice 2025 qui s'explique par l'arrivée d'un nouvel agent dans le service en septembre 2025 dont le salaire est prévu en année pleine. Les salaires et charges du personnel sont intégralement imputés au budget Assainissement et refacturés pour moitié au budget Eau.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement. Aucune inscription n'est prévue sur ce chapitre en 2026.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **294 745,75 €**, en augmentation de 16 130,50 € (+ 5,79 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan d'amortissement des immobilisations après les travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à **155 578,77 €**, soit une hausse de 16 571,13 € (+ 11,92 %) par rapport à l'exercice 2025 qui s'explique principalement par le paiement à venir d'une indemnité due à l'entreprise délégataire du fait de la rupture anticipée du contrat de délégation de service public d'eau potable.

Chapitre 66 - Charges financières est proposé à **43 500,50 €**, en baisse de 5 119,12 € (- 10,53 %) par rapport à l'exercice 2025 (dont 43 827,01 € d'intérêts réglés à l'échéance et - 1 053,37 € d'ICNE), conformément au plan d'extinction de la dette du budget. Il est à noter que les deux emprunts conclus par la commune de Colombiers (répartition 45,50 % budget Assainissement et 54,50 % budget Eau) sont inscrits en totalité sur le budget assainissement à la demande de la Trésorerie. Il convient donc de rembourser au budget Assainissement 54.50 % des intérêts, soit 6 327,80 €.

Chapitre 67 - Charges spécifiques est proposé à **5 000,00 €**, en diminution de 5 000,00 € (- 50,00 %) pour ajuster la prévision aux besoins estimés pour l'annulation de titres émis sur des exercices antérieurs.

1.2 - Les recettes d'exploitation

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 345,69 €	139 345,69 €
70.	Vente de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	580 000,00 €	585 000,00 €
74.	Subventions d'exploitation	4 793,33 €	4 793,33 €
77.	Produits spécifiques	36 077,50 €	0,00 €
Total		760 216,52 €	729 139,02 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 139 345,69 €, stable par rapport à 2025 conformément au plan d'amortissement des subventions d'investissement.

Chapitre 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises, est proposé à 585 000,00 €, soit une hausse de 5 000,00 € (+ 0,86 %) par rapport à l'exercice 2025 due à l'estimation de la nouvelle redevance de l'Agence de l'Eau au titre des performances des réseaux à percevoir en 2026 (+ 25 000,00 €) mais aussi à la diminution de la prévision de la vente d'eau consécutive à la fermeture d'un établissement industriel sur la commune de Nissan-Lez-Ensérune (- 20 000,00 €).

Chapitre 74 - Subventions d'exploitation est proposé à 4 793,33 €, stable, correspond au reversement de la part de l'attribution de compensation que le budget Principal ne verse plus à la commune de Vendres à la suite du transfert de compétence liée à la nappe Astienne.

Chapitre 77 - Produits spécifiques en baisse de 36 077,50 € (- 100 %) par rapport à l'exercice 2025, n'affiche pas de prévision en 2026.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 1 861 420,72 €, en hausse de 276 211,60 € (+ 17,42 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement de l'exercice 2025.

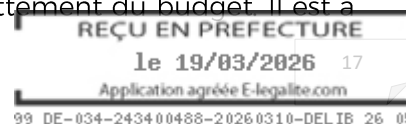
2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 345,69 €	139 345,69 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	65 397,90 €	64 642,64 €
20.	Immobilisations incorporelles	11 604,17 €	28 560,00 €
21.	Immobilisations corporelles	128 875,35 €	33 450,00 €
23.	Immobilisations en cours	1 239 986,01 €	1 595 422,39 €
Total		1 585 209,12 €	1 861 420,72 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 139 345,69 €, stable, en corrélation avec les recettes d'exploitation inscrites au 042 pour l'amortissement des subventions d'investissement.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 64 642,64 €, en baisse de 755,26 € (- 1,15 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan de désendettement du budget. Il est à

Communauté de communes La Domitienne - Pôle Ressources



noter que l'emprunt conclu par la commune de Colombiers (répartition 45,50 % budget Assainissement et 54,50 % budget Eau) est inscrit en totalité sur le budget Assainissement à la demande de la Trésorerie. Il convient donc de rembourser au budget Assainissement 54,50 % du capital, soit 26 609,42 €.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles est proposé à **28 560,00 €**, dont 360,00 € de RAR 2025, en hausse de 16 955,83 € (+ 146,12 %) par rapport à l'exercice 2025, en raison des études nécessaires aux travaux envisagés.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est estimé à **33 450,00 €**, en baisse de 95 425,35 € (- 74,04 %) par rapport à l'exercice 2025. L'inscription budgétaire concerne d'éventuels travaux sur les réseaux à effectuer au cours de l'année 2026 ainsi que l'équipement en mobilier et en matériel informatique du bâtiment modulaire qui accueillera les agents du service, supporté également par le budget de l'Assainissement. La réalisation de la plupart des travaux sur les réseaux ou les réservoirs étant prévue sur plusieurs exercices, les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 23.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours est estimé à **1 595 422,39 €**, dont 118 938,34 € de RAR 2025, soit une hausse de 355 436,38 € (+ 28,66 %) par rapport à l'exercice 2025. Il s'agit de travaux dont la réalisation est envisagée sur plusieurs exercices, concernant notamment le renforcement de la capacité de stockage de trois réservoirs d'eau potable.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	937 646,63 €	1036 801,49 €
021.	Virement de la section d'exploitation	70 000,00 €	0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	278 615,25 €	294 745,75 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	298 947,24 €	177 273,48 €
13.	Subventions d'investissement reçues	0,00 €	172 600,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	180 000,00 €
Total		1585 209,12 €	1861 420,72 €

Chapitre 001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour **1 036 801,49 €**, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation. Aucune inscription n'est prévue sur ce chapitre.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **294 745,75 €**, en hausse de 16 130,50 € (+ 5,79 %) par rapport à l'exercice 2025, en corrélation avec le chapitre 042 en dépenses d'exploitation, conformément au plan d'amortissement des immobilisations après les travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves est proposé à **177 273,48 €**. Il correspond aux excédents d'exploitation de l'exercice 2025 affectés à l'investissement (article 1068), en diminution de 121 673,76 € (- 40,70 %).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues à hauteur de **172 600,00 €**. En 2025 aucune subvention n'était attendue. La prévision pour l'exercice 2026 correspond à une participation d'une personne privée aux travaux d'alimentation en eau de sa propriété à Vendres.

Communauté de communes La Domitienne - Pôle Ressources



Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées à hauteur de 180 000,00 € afin de financer les travaux d'investissement.

LE BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à 1 101 839,37 €, en baisse de 548 068,74 € (- 33,22 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'exploitation de l'exercice 2025. Une modification de la nomenclature M49 intervenue au 1^{er} janvier 2026 concerne notamment les chapitres 020 et 022 (dépenses imprévues) qui ont été supprimés ainsi que les imputations de certaines charges transférées du chapitre 67 au chapitre 65 ou certaines recettes du chapitre 77 au chapitre 75. Pour une meilleure lisibilité, la présentation des budgets primitifs 2025 et 2026 intègre ces modifications.

1.1 - Les dépenses d'exploitation

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	513 331,00 €	236 731,00 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	140 381,90 €	189 515,46 €
023.	Virement à la section d'investissement	0,00 €	62 273,40 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	428 627,43 €	453 713,78 €
65.	Autres charges de gestion courante	45 399,51 €	77 798,75 €
66.	Charges financières	65 568,27 €	54 806,98 €
67.	Charges spécifiques	450 900,00 €	25 200,00 €
68.	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 700,00 €	1 800,00 €
Total dépenses		1 649 908,11 €	1 101 839,37 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 236 731,00 €, en baisse de 276 600,00 € (- 53,88 %) par rapport à l'exercice 2025. La diminution est due notamment à la baisse des frais d'exploitation de la STEP de Nissan-Lez-Ensérune directement pris en charge par le délégataire au 1^{er} mars 2026, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public pour la gestion de l'assainissement collectif (- 265 000,00 €). D'autre part, le contentieux relatif à la STEP de Nissan-Lez-Ensérune étant clos, les crédits ouverts pour ces charges sont réduits en 2026 (- 10 900,00 €).

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés est proposé à 189 515,46 €, soit une hausse de 49 133,56 € (+ 35,00 %) par rapport à l'exercice 2025 qui s'explique par l'arrivée d'un nouvel agent dans le service en septembre 2025 dont le salaire est prévu en année pleine. Les salaires et charges du personnel sont intégralement imputés au budget Assainissement et refacturés pour moitié au budget Eau.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement est proposé à hauteur de 62 273,40 €.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **453 713,78 €**, en hausse de 25 086,35 € (+ 5,85 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan d'amortissement des immobilisations après les travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à **77 798,75 €**, soit une augmentation de 32 399,24 € (+ 71,36 %) par rapport à l'exercice 2025 qui s'explique principalement par l'inscription de 20 000,00 € au titre de l'indemnité due à l'entreprise délégataire du fait de la rupture anticipée du contrat de délégation de service public d'assainissement collectif de Maureilhan, l'augmentation du montant de l'adhésion à Hérault Ingénierie pour les contrôles de la station d'épuration de Nissan-Lez-Enserune (+ 2 500,00 €) et 4 000,00 € sont inscrits pour les frais de contrôle du dispositif d'autosurveillance (CDA) obligatoire à compter de 2026 sur cette même station. Les crédits inscrits pour les admissions de créances en non-valeur sont également supérieurs en 2026 de 3 800,02 €.

Chapitre 66 - Charges financières est proposé à **54 806,98 €**, en baisse de 10 761,29 € (- 16,41 %), (dont 57 453,15 € d'intérêts réglés à l'échéance et + 180,63 € d'ICNE), conformément au plan d'extinction de la dette du budget. Il est à noter que les deux emprunts conclus par la commune de Colombiers (répartition 45,50 % budget Assainissement et 54,50 % budget Eau) sont inscrits en totalité sur le budget Assainissement à la demande de la Trésorerie. Il convient de refacturer au budget Eau 54,50 % des intérêts, soit 6 327,80 €.

Chapitre 67 - Charges spécifiques est proposé à **25 200,00 €**, en baisse de 425 700,00 € (- 94,41 %) par rapport à l'exercice 2025. Cette variation est due notamment aux crédits ouverts en 2025 pour l'annulation du titre n°192/2024 d'un montant de 414 568,00 € émis à l'encontre d'une société en cessation d'activité, conformément aux dispositions du protocole transactionnel adopté (- 423 599,83 €). L'inscription budgétaire en 2026 a été ajustée aux besoins estimés pour d'éventuelles annulations de PFAC relatives à des permis de construire annulés.

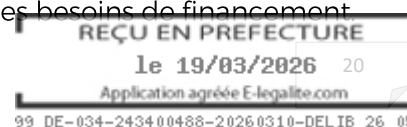
Chapitre 68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions est proposé à **1 800,00 €**, en baisse de 3 900,00 € (- 68,42 %) par rapport à l'exercice 2025, ce qui correspond au montant ajusté de créances de plus de 2 ans susceptibles de ne pas être recouvrées.

1.2 - Les recettes d'exploitation

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
002.	Résultat d'exploitation reporté	112 308,48 €	0,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 000,00 €	152 241,55 €
70.	Vente de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	980 190,94 €	931 266,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	5,00 €	6 404,00 €
76.	Produits financiers	7 503,69 €	6 327,80 €
77.	Produits spécifiques	4 14 900,00 €	0,00 €
78.	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	5 600,02 €
Total recettes		1 649 908,11 €	1 10 1839,37 €

Chapitre 002 - Résultat d'exploitation reporté, aucune prévision sur ce chapitre. Le résultat d'exploitation 2025 a été reporté en section d'investissement, afin de couvrir les besoins de financement.

Communauté de communes La Domitienne - Pôle Ressources



Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 152 241,55 €, en hausse de 17 241,55 € (+ 12,77 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan d'amortissement des subventions d'investissement après les travaux de mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises est proposé à 931 266,00 €, en baisse de 48 924,94 € (- 4,99 %) par rapport à l'exercice 2025. Cela s'explique par la baisse prévisionnelle du montant de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante est proposé à 6 404,00 €, en hausse de 6 399,00 € par rapport à l'exercice 2025 du fait de l'encaissement à venir d'une indemnité due par l'entreprise délégataire dans le cadre de la rupture anticipée du contrat de délégation de service public d'assainissement collectif de Maureilhan.

Chapitre 76 - Produits financiers est proposé à 6 327,80 € en diminution de 1 175,89 € (- 15,67 %) par rapport à l'exercice 2025. Il s'agit du remboursement par le budget Eau au budget Assainissement d'une part (54,50 %) des intérêts de l'emprunt conclu par Colombiers, montant en baisse conformément au plan de désendettement pour cet emprunt.

Chapitre 77 - Produits spécifiques ne présente pas de prévision pour 2026, soit une diminution de 414 900,00 €, montant prévu en 2025 pour les écritures de régularisation du titre émis à l'encontre d'une entreprise en cessation d'activité dans le cadre du protocole transactionnel concernant l'exploitation de la STEP mixte de Nissan-Lez-Enserune.

Chapitre 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions. Il est prévu 5 600,02 € en 2026 pour les reprises sur les provisions pour créances douteuses en vue des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables. Aucune prévision n'avait été inscrite en 2025.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 1 275 009,79 € en baisse de 87 957,43 € (- 6,45 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement de l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 000,00 €	152 241,55 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	277 409,55 €	279 868,24 €
20.	Immobilisations incorporelles	94 154,17 €	67 210,00 €
21.	Immobilisations corporelles	339 398,50 €	6 690,00 €
23.	Immobilisations en cours	517 005,00 €	769 000,00 €
Total		1 362 967,22 €	1 275 009,79 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 152 241,55 €, en hausse de 17 241,55 € (+ 12,77 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'amortissement des immobilisations après les travaux de mise à jour de l'inventaire, en corrélation avec les recettes d'exploitation inscrites au 042.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à **279 868,24 €**, en augmentation de 2 458,69 € (+ 0,89 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan d'extinction de la dette du budget. A noter la refacturation au budget Eau de 54,50 % du capital de l'emprunt de la commune de Colombiers, soit 26 609,42 €.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles est proposé à **67 210,00 €** (dont 57 010,00 € RAR 2025), en baisse de 26 944,17 € (- 28,62 %) par rapport à l'exercice 2025. L'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les études de remise à niveau de la station d'épuration de Nissan-Lez-Ensérune est terminée. Deux études engagées en 2025, l'une pour le traitement l'azote et du phosphore de la lagune de Vendres Plage, l'autre pour la filière boues de la station d'épuration de Nissan-Lez-Ensérune sont en cours et font l'objet de RAR.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est proposé à **6 690,00 €** (dont 3 240,00 € RAR 2025), en baisse de 332 708,50 € (- 98,03 %) par rapport à l'exercice 2025, car les crédits ont été prévus au chapitre 23 pour une meilleure gestion des opérations d'investissement prévues sur plusieurs exercices. Les montants inscrits portent essentiellement sur l'équipement en mobilier et en matériel informatique du bâtiment modulaire qui accueillera les agents du service, supporté également par le budget de l'Eau.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours est proposé à **769 000,00 €**, soit une augmentation de 251 995,00 € (+ 48,74 %) par rapport à l'exercice 2025 pour les travaux d'extension et de renouvellement des réseaux prévus par le schéma directeur d'assainissement collectif et de distribution d'eau potable dont la réalisation est envisagée sur plusieurs exercices.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	145 127,10 €	565 546,59 €
021.	Virement de la section d'exploitation	0,00 €	62 273,40 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	428 627,43 €	453 713,78 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	667 207,69 €	166 866,60 €
13.	Subventions d'investissement reçues	93 005,00 €	0,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	29 000,00 €	26 609,42 €
Total recettes		1362 967,22 €	1275 009,79 €

Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour **565 546,59 €** conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation est proposé à hauteur de **62 273,40 €**.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **453 713,78 €**, en hausse de 25 086,35 € (+ 5,85 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan d'amortissement des immobilisations après les travaux de mise à jour de l'inventaire, en corrélation avec le chapitre 042 en dépenses d'exploitation.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves est proposé à hauteur de **166 866,60 €**. Il correspond aux excédents d'exploitation de l'exercice 2025 affectés à l'investissement (article 1068), en baisse de 500 341,09 € (- 74,99 %).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues ne présente pas d'inscription en 2026, soit une baisse de 93 005,00 € (- 100 %) par rapport à l'exercice 2025, car aucune subvention d'investissement n'est à percevoir.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à **26 609,42 €**, soit une diminution de 2 390,58 € (- 8,24 %) par rapport à l'exercice 2025 conformément au plan de désendettement du budget. Il s'agit du remboursement par le budget Eau de 54,50 % du capital de l'emprunt de la commune de Colombiers.

LE BUDGET ANNEXE PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE

LE CHICHOULET

1 - LA SECTION D'EXPLOITATION

Elle s'établit à **716 400,66 €** en augmentation de 35 802,58 € (+ 5,26 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'exploitation de l'exercice 2025. Une modification de la nomenclature M4 intervenue au 1^{er} janvier 2026 concerne notamment les chapitres 020 et 022 (dépenses imprévues) qui ont été supprimés ainsi que les imputations de certaines charges transférées du chapitre 67 au chapitre 65 ou certaines recettes du chapitre 77 au chapitre 75. Pour une meilleure lisibilité, la présentation des budgets primitifs 2025 et 2026 intègre ces modifications.

1.1 - Les dépenses d'exploitation :

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	261 438,91 €	270 169,32 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	320 836,39 €	336 000,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre section	78 780,00 €	91 399,48 €
65.	Autres charges de gestion courante	7 925,77 €	14 893,05 €
66.	Charges financières	4 017,01 €	3 938,81 €
68.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 600,00 €	0,00 €
Total dépenses		680 598,08 €	716 400,66 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à **270 169,32 €**, en augmentation de 8 730,41 € (+ 3,34 %) Cette évolution s'explique notamment par la programmation de formations (+ 2 075,00 €), l'augmentation de la redevance spéciale (+ 5 459,00 €) ainsi qu'un nouveau marché relatif au nettoyage des locaux (+ 1 242,00 €).

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés est proposé à **336 000,00 €** en augmentation de 15 163,61 € (+ 4,73 %), due notamment à l'instauration de la prime de transport de 300,00 € annuels par agent (impact de l'évolution de la Convention collective des personnels de plaisance), de

l'augmentation du point d'indice ainsi qu'à l'augmentation de la participation mensuelle de l'employeur à la mutuelle, celle-ci sera à compter du 1^{er} janvier 2026 de 33,00 € par agent.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à **91 399,48 €** en hausse de 12 619,48 € (+ 16,02 %), en raison de l'augmentation des provisions pour gros entretien du port (+ 20 000,00 €) et de la diminution des amortissements des immobilisations (- 7 381,00 €) conformément au plan d'amortissement des immobilisations après mise à jour de l'inventaire.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à **14 893,05 €**, en augmentation de 6 967,28 € (+ 87,91 %). Cette hausse s'explique notamment par la mise à jour de la nomenclature des comptes de l'instruction M4 qui transfère en 2026 la plupart des charges inscrites au chapitre 67 ainsi que les crédits pour l'équilibre budgétaire (+ 2 191,28 €), une augmentation des droits d'informatique en nuage (+ 1 771,00 €) et l'inscription de crédits pour des admissions en non-valeur (+ 3 000,00 €).

Le chapitre 66 - Charges financières est proposé à **3 938,91 €**, (dont 3 938,81 € d'intérêts réglés à l'échéance et - 200,59 € d'ICNE), en baisse de 78,20 € (- 1,95 %), conformément au plan d'extinction de la dette du budget.

Le chapitre 68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions ne présente pas de prévision pour 2026, la totalité des créances douteuses de plus de 2 ans ayant été provisionnées en 2025, à hauteur de 7 600,00 €.

1.2- Les recettes d'exploitation :

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
002.	Résultat d'exploitation reporté	12 908,29 €	22 581,37 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 372,91 €	8 415,51 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	501 070,35 €	500 000,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	146 661,53 €	182 403,78 €
77.	Produits spécifiques	1 585,00 €	0,00 €
78.	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	3 000,00 €
Total dépenses		680 598,08 €	716 400,66 €

Chapitre 002 – Résultat d'exploitation reporté est inscrit pour **22 581,37 €**.

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections est proposé à **8 415,51 €**, en diminution de 9 957,40 € (- 54,20 %) car il n'est pas prévu de reprise de provision pour travaux en 2026 (- 9 758,00 €).

Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises est proposé à **500 000,00 €**, en baisse de 1 070,35 € (- 0,21 %) en ajustement des recettes estimées.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante est proposé à **182 403,78 €**, en hausse de 35 742,25 € (+ 24,37 %), en raison de la hausse des tarifs des redevances dues au titre des Autorisations d'Occupation Temporaire. La Domitienne tablait sur une progression plus significative des produits de gestion, en relation avec des augmentations prévues au Compte d'Exploitation Prévisionnel du contrat de DSP 2026 – 2041 ; les délais de traitement pris par le Conseil départemental de l'Hérault, autorité délégante, nous contraignent à reporter ces recettes supplémentaires à partir de 2027.

Chapitre 77 – Produits spécifiques ne fait l'objet d'aucune inscription, (- 1 585,00 €) en l'absence de remboursements pour les formations des agents du Port.

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions présente une inscription en 2026 de 3 000,00 € en vue des admissions en non-valeur de créances irrécouvrables à réaliser.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 236 615,50 € en hausse de 48 906,39 € (+ 26,05 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement de l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 372,91 €	8 415,51 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	10 473,23 €	10 576,49 €
21.	Immobilisations corporelles	34 700,01 €	152 036,97 €
23.	Immobilisations en cours	124 162,96 €	65 586,53 €
Total dépenses		187 709,11 €	236 615,50 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 8 415,51 € soit une baisse de 9 957,40 € (- 54,20 %) car il n'est pas prévu de reprise de provision pour travaux en 2026.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 10 576,49 € correspondant au remboursement du capital des emprunts, soit une augmentation de 103,26 € (+ 0,99 %), conformément au plan d'extinction de la dette du budget.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles est proposé à 152 036,97 € dont 166,97 € de RAR 2025, en augmentation de 117 336,96 € (+ 338,15 %) correspondant notamment au projet d'acquisition de matériel de transport pour un montant de 20 170,00 €, l'acquisition de matériels pour 43 000,00 € (compteurs forains), travaux divers sur le Port pour 65 000,00 € (sonorisation 15 000,00 € et éclairage public à LED 50 000,00 €) et l'équipement de bâtiments pour 15 000,00 € (capitainerie et sanitaires publics).

Chapitre 23 - Immobilisations en cours à hauteur de 65 586,53 €, en baisse de 58 576,43 € (- 47,18 %). Ce chapitre présente les crédits inscrits pour l'équilibre budgétaire de la section (- 27 989,43 €) et il n'est pas prévu de dépense au titre du projet BIOHUT en 2026 (- 25 587,00 €).

2.2 - Les recettes d'investissement

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	108 929,11 €	133 561,02 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 780,00 €	91 399,48 €
13.	Subventions d'investissement	0,00 €	11 655,00 €
Total dépenses		187 709,11 €	236 615,50 €

Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour 133 561,02 € conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est estimé à 91 399,48 € en hausse de 12 619,48 € (+ 16,02 %) en raison de l'augmentation des provisions pour gros entretien du port (+ 20 000,00 €) et de la diminution des amortissements des immobilisations (- 7 381,00 €) conformément au plan d'amortissement des immobilisations après mise à jour de l'inventaire .

Chapitre 13 - Subventions d'investissement à hauteur de 11 655,00 € est liée au projet BIOHUT.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Le budget annexe GEMAPI ne comporte qu'une section de fonctionnement, il n'y a pas de section d'investissement.

Il est équilibré à hauteur de 766 767,63 € soit une hausse de 110 607,33 € (+ 16,86 %) par rapport aux crédits inscrits en section de fonctionnement de l'exercice 2025.

1 - Les dépenses de fonctionnement

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
014.	Atténuations de produits	20 000,00 €	15 000,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	636 160,30 €	751 767,63 €
Total dépenses		656 160,30 €	766 767,63 €

Chapitre 014 - Atténuations de produits est proposé à 15 00,00 € soit une baisse de 5 000,00 € (- 25,00 %), car la prévision est ajustée à la réalisation de l'exercice 2025 concernant les dégrèvements éventuels accordés par les services fiscaux.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est proposé à 751 767,63 €, soit une hausse de 115 607,33 € (+ 18,17 %) par rapport à l'exercice 2025. La prévision correspond notamment :

- à la participation statutaire due au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) pour 82 932,00 €,
- à la participation au Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) pour 166 026,00 €,
- à la participation au SMMAR EPTB AUDE pour 86 483,00 €.

Une enveloppe est constituée à hauteur de 413 767,63 € en prévision d'un appel de cotisation du SMDA en 2027 destiné à contribuer au financement de gros travaux dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) III.

2 - Les recettes de fonctionnement

Chapitres		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
002.	Résultat de fonctionnement reporté	221 695,10 €	341 377,43 €
731.	Fiscalité locale	311 000,00 €	302 000,00 €
74.	Dotations et participations	123 465,20 €	123 390,20 €
Total recettes		656 160,30 €	766 767,63 €

Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté est inscrit pour 341 377,43 €, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 731 - Fiscalité locale dont le produit attendu s'élève à 302 000,00 €, soit une variation de - 9 000,00 € (- 2,89 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce montant se justifie par la nécessité de prévoir sur plusieurs exercices un appel de cotisation du SMDA de 400 000 € en 2027 destiné à contribuer au financement de gros travaux dans le cadre des PAPI III. La baisse des inscriptions de ce chapitre se justifie par les exonérations de la taxe GEMAPI compensées par l'Etat par rapport au produit attendu total de 311 000,00 €, qui figurent désormais au chapitre 74 pour un montant de 9 025,00 €.

Chapitre 74 - Dotations et participations présente une inscription à hauteur de 123 390,20 €, soit une baisse de 75,00 € (- 0,06 %) par rapport à l'exercice 2025. Il s'agit du reversement au budget annexe par le budget Principal de l'ajustement à la baisse de l'attribution de compensation aux communes, après la prise de compétence GEMAPI (114 365,00 €) et de la dotation de compensation des exonérations de la taxe GEMAPI (9 025,00 €).

LE BUDGET ANNEXE VIA EUROPA

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à 12 641 012,90 € en hausse de 2 921 613,04 (+ 30,06 %) par rapport aux crédits inscrits en section de fonctionnement pour l'exercice 2025.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	1 719 000,00 €	5 001 356,70 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 580 394,86 €	7 576 819,22 €
043.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	60 000,00 €	31 415,99 €
65.	Autres charges de gestion courante	5,00 €	5,00 €
66.	Charges financières	60 000,00 €	31 415,99 €
68.	Dotations aux provisions et dépréciations	300 000,00 €	0,00 €
Total		9 719 399,86 €	12 641 012,90 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 5 001 356,70 €, soit une hausse de 3 282 356,70 € (+ 190,95 %) par rapport à l'exercice 2025. Ce chapitre concerne l'acquisition de foncier pour 3 000 000,00 € (+ 2 000 000,00 €), 912 568,00 € pour les études liées notamment aux compensations environnementales ainsi qu'à l'optimisation du stationnement (+ 305 568,00 €), 824 661,00 € pour la redevance d'occupation du terrain sur la commune de Sauvian dans le cadre de la compensation environnementale, non prévue en 2025, 256 128,00 € pour des travaux de réaménagement ou de création d'accès aux parcelles (+ 152 128,00 €).

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 7 576 819,22 €, en baisse de 3 575,64 € (- 0,05 %) par rapport à l'exercice 2025, au titre des écritures de stock.

Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement est proposé à 31 415,99 €, en baisse de 28 584,01 € (- 47,64 %) par rapport à l'exercice 2025. Il s'agit de la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final de l'exercice.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante est estimé à 5,00 €, pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

Chapitre 66 - Charges financières est proposé à 31 415,99 €, (dont 31 488,61 € d'intérêts réglés à l'échéance et - 72,62 d'ICNE), en baisse de 28 584,01 € (- 47,64 %) par rapport à l'exercice 2025, conformément au plan de désendettement du budget après le passage d'un emprunt à taux fixe en 2025.

Chapitre 68 - Dotations aux provisions et dépréciations ne présente pas d'inscription budgétaire pour l'exercice 2026 (- 300 000,00 €).

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 200 000,00 €	12 353 464,41 €
043.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	60 000,00 €	31 415,99 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes diverses	359 394,86 €	256 127,50 €
74.	Dotations et participations	100 000,00 €	0,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	5,00 €	5,00 €
Total		9 719 399,86 €	12 641 012,90 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 12 353 464,41 €, en hausse de 3 153 464,41 € (+ 34,28 %) par rapport à l'exercice 2025, en prévision des écritures de stocks de fin d'exercice 2026.

Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement est proposé à 31 415,99 €, en baisse de 28 584,01 € (- 47,64 %) par rapport à l'exercice 2025. Il s'agit de la neutralisation des intérêts d'emprunts pour la prise en compte dans le calcul du stock final de l'exercice.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses est proposé à 256 127,50 €, en baisse de 103 267,36 € (- 28,73 %) qui correspond à la variation des crédits inscrits pour l'équilibre budgétaire en 2026.

Chapitre 74 – Dotations et participations ne présente pas d'inscription budgétaire pour l'exercice 2026.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante est proposé à 5,00 €, pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 12 447 908,85 € en hausse de 3 153 408,85 € (+ 33,93 %) par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement pour l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 200 000,00 €	12 353 464,41 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	94 500,00 €	94 444,44 €
Total		9 294 500,00 €	12 447 908,85 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections, est proposé à 12 353 464,41 €, en hausse de 3 153 464,41 € (+ 34,28 %) par rapport à l'exercice 2025 en prévision des écritures de stock de fin d'exercice 2026.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 94 444,44 €, en diminution de 55,56 € (- 0,06 %) pour le paiement de l'échéance annuelle de remboursement du capital des emprunts ajustée à l'annuité du plan de désendettement du budget.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 714 105,14 €	1 234 333,70 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 580 394,86 €	7 576 819,22 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	3 636 755,93 €
Total		9 294 500,00 €	12 447 908,85 €

Chapitre 001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour 1 234 333,70 €, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 7 576 819,22 €, en baisse de 3 575,64 € (- 0,05 %) par rapport à l'exercice 2025, au titre des écritures de stock.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées est proposé à 3 636 755,93 € compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2026.

LE BUDGET ANNEXE SAINT AUBIN

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à 1 826 417,40 € en hausse de 485 710,46 € (+ 36,23 %) par rapport aux crédits inscrits en section de fonctionnement pour l'exercice 2025.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
011.	Charges à caractère général	43 500,00 €	284 980,00 €
023.	Virement à la section d'investissement	0,00 €	244 230,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 297 201,94 €	1 297 202,40 €
65.	Autres charges de gestion courante	5,00 €	5,00 €
Total		1 340 706,94 €	1 826 417,40 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 284 980,00 €, en hausse de 241 480,00 € par rapport à l'exercice 2025, pour les travaux à réaliser et pour l'équilibre budgétaire.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement est proposé à 244 230,00 €, pour assurer l'équilibre budgétaire de la section.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 1 297 202,40 €, (+ 0,46 €) au titre des écritures de stock.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante estimé à 5,00 € pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 297 202,40 €	1 582 182,40 €
70.	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 499,54 €	244 230,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	5,00 €	5,00 €
Total		1 340 706,94 €	1 826 417,40 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 1 582 182,40 €, en hausse de 284 980,00 € (+ 21,97 %) par rapport à l'exercice 2025, en prévision des écritures de stock de fin d'exercice 2026.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses s'établit à 244 230,00 €, en augmentation de 200 730,46 € (+ 461,45 %) en raison de participations aux travaux réalisés sur les entrées des parcelles privées.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante estimé à 5,00 € pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 2 879 384,80 €, en hausse de 293 727,46 € (+ 11,36 %), par rapport aux crédits inscrits en section d'investissement pour l'exercice 2025.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement report	1 288 454,94 €	1 297 202,40 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 297 202,40 €	1 582 182,40 €
Total		2 585 657,34 €	2 879 384,80 €

Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté est inscrit pour 1 297 202,40 €, conformément à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 1 582 182,40 €, en hausse de 284 980,00 € (+ 21,97 %) par rapport à l'exercice 2025, en prévision des écritures de stock de fin d'exercice 2026.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BUDGET AU 31/12/2025	BP 2026
021.	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	244 230,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 297 201,94 €	1 297 202,40 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	1 288 455,40 €	1 337 952,40 €
Total		2 585 657,34 €	2 879 384,80 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement est proposé à 244 230,00 €, pour assurer l'équilibre budgétaire de la section.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 1 297 202,40 €, (+ 0,46 €) au titre des écritures de stock.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 1 337 952,40 €, en hausse de 49 497,00 € (+ 3,84 %) par rapport à l'exercice 2025, compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2026.

LE BUDGET ANNEXE CROIX DE COMBALS

Le budget annexe Croix de Combals a été créé par délibération du Conseil communautaire n° 25.136.1 du 16 décembre 2025.

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'établit à 700 005,00 €.

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRES		BP 2026
011.	Charges à caractère général	700 000,00 €
65.	Autres charges de gestion courante	5,00 €
Total		700 005,00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général est proposé à 700 000,00 €. Ce chapitre comprend 640 000,00 € pour l'acquisition de terrains et 60 000,00 € au titre des frais d'études pour l'aménagement de la zone d'activité économique.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante estimé à 5,00 € pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

1.3 - Les recettes de fonctionnement

CHAPITRES		BP 2026
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000,00 €
75.	Autres produits de gestion courante	5,00 €
Total		700 005,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 700 000,00 €, en prévision des écritures de stock de fin d'exercice 2026.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante estimé à 5,00 € pour d'éventuelles régularisations de centimes de TVA en fin d'exercice 2026.

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'établit à 700 000,00 €.

2.1 - Les dépenses d'investissement

CHAPITRES		BP 2026
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000,00 €
Total		700 000,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections est proposé à 700 000,00 €, en prévision des écritures de stock de fin d'exercice 2026.

2.2 - Les recettes d'investissement

CHAPITRES		BP 2026
16.	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00 €
Total		700 000,00 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées est proposé à 700 000,00 €, compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2026.